

LE SAVIEZ-VOUS ?

Avec actulegales.fr, vous consultez GRATUITEMENT les annonces légales entreprises de moins d'un an !

Actulegales.fr, avec votre journal

Actulegales.fr

Tous les jours, toutes les annonces légales entreprises

Association de la presse pour la Modernisation du Droit des Entreprises (APMEDE) avec le soutien de [Infolegale](http://Infolegale.fr)

Le nouvel

Oise Hebdo

mercredi 24 janvier 2018 • N° 1247

informations politiques et générales de l'Oise - 1,50€

OPTIQUE  LAFAYETTE

la vue pour tous

VOTRE VUE EST NOTRE PRIORITÉ !

BÉNÉFICIEZ DE

100€

DE REMISE SUR VOS VERRES PROGRESSIFS

DU 1^{er} DÉCEMBRE 2017 AU 3 FÉVRIER 2018

rue Sainte-Marie
Compiègne Centre Ville

*voir conditions en magasin

Le docteur Twagira, mis en examen pour complicité de génocide et crime contre l'humanité au Rwanda, vient d'être embauché à l'hôpital de Liencourt



Charles Twagira se plaint d'une campagne de diffamation contre lui. Il est présumé innocent

page 3

Inondations : l'Oise les pieds dans l'eau



pages 22 et 26

Disparition Monique de Rothschild décède à 92 ans



pages 6 à 8

Saint-Germer-de-Fly



La mort de Tristan Trognon aux Assises

Hamidou Camara est accusé d'avoir tiré les coups de feu mortels - page 4

Deux gardiens agressés à la prison de Beauvais



page 11

LIANCOURT / LABRUYÈRE

Mis en examen pour génocide et crime contre l'humanité le docteur Twagira exerce à l'hôpital Paul-Doumer

C'est une nouvelle recrue qui ne passe pas inaperçue. Depuis le 10 janvier, l'hôpital Paul Doumer, établissement gériatrique géré par l'Assistance publique-Hopitaux de Paris (AP-HP) et situé à Labryère, emploie le docteur Charles Twagira, 60 ans.

Au Rwanda le docteur Twagira a été condamné, en 2009, par contumace, à perpétuité par un tribunal de Kibuye pour crime contre l'humanité et crime de génocide. Cependant, ayant acquis la nationalité française, il ne peut être extradé.

Mais Charles Twagira est aussi poursuivi par la justice française. Il est actuellement

mis en examen pour génocide et complicité de crime contre l'humanité pour son rôle présumé dans des massacres commis il y a vingt ans à Kibuye, dans l'ouest du Rwanda (voir encadrés).

Il était visé depuis décembre 2009 par une information judiciaire consécutive à une plainte du Collectif des parties civiles pour le Rwanda (CPCR), dont le président Alain Gauthier traque les génocidaires rwandais présumés installés en France

En mars 2014, date de sa mise en examen, le docteur Twagira avait été placé en détention puis relâché au bout

d'un an et placé sous contrôle judiciaire. Rien ne s'oppose à ce qu'il exerce aujourd'hui son métier mais « c'est troublant qu'il puisse continuer à exercer vu les charges qui pèsent contre lui », estime Alain Gauthier. « Je n'ai pas le droit d'en parler comme ça », répond Charles Twagira contacté à l'hôpital Paul Doumer. « J'ai fourni des documents officiels qui me donnent le droit de travailler », se borne-t-il à dire.

Contacté, Me Arthur Vercken, son avocat, n'a pas souhaité s'exprimer.

La direction de l'AP-HP n'a pas fait de commentaire.

ANTOINE GUITTENY



Le docteur Charles Twagira

Rwanda 1994 Le génocide le plus rapide de l'histoire

Le génocide des Tutsis, parfois appelé génocide rwandais, eut lieu du 7 avril 1994 jusqu'en juillet 1994 au Rwanda.

Ce génocide s'inscrit historiquement dans un projet génocidaire latent depuis plusieurs décennies, à travers plusieurs phases de massacres de masse, et stratégiquement dans le refus du noyau dur de l'État rwandais de réintégrer les exilés Tutsis, objet de la guerre civile rwandaise de 1990-1993.

Cette guerre, débutée en 1990, opposait le gouvernement rwandais, constitué de Hutus, au Front patriotique rwandais (FPR), accusé par les autorités de vouloir imposer le retour des

Tutsis exilés dans leur pays.

En 1994, les accords d'Arusha prévoyaient cette réintégration afin de mettre fin à la guerre. Mais l'assassinat du président rwandais le 6 avril 1994 servit de prétexte aux extrémistes hutus pour mener leur objectif génocidaire contre les Tutsis.

L'ONU estime qu'environ 800 000 Rwandais, en majorité tutsis, ont perdu la vie durant ces trois mois. Ceux qui, parmi les Hutus, se sont montrés solidaires des Tutsis ont été tués comme traîtres à la cause hutue.

D'une durée de cent jours, ce fut le génocide le plus rapide de l'histoire et celui de plus grande ampleur quant au nombre estimé de morts par jour.

Dr Twagira, simple médecin ou «chef de milice»?

Dans sa plainte de 2009 contre Charles Twagira, qui avait entraîné l'ouverture d'une information judiciaire, le CPCR dresse une longue liste de crimes susceptibles d'être reprochés au docteur Twagira. Aujourd'hui âgé de 60 ans, le médecin était décrit dans cette plainte comme « un des chefs de la milice dans la commune de Kibuye, dont la raison d'être et le but étaient de commettre le génocide des Tutsis ».

Des témoins pointent sa responsabilité dans l'assassinat de l'épouse et des enfants de son prédécesseur à la tête de

l'hôpital de Kibuye. Ils l'accusent encore d'avoir « entravé l'installation des aides sanitaires du stade où s'étaient réfugiés des milliers de Tutsis » qu'il aurait refusé « délibérément de soigner ».

Selon le CPCR, s'appuyant toujours sur des témoignages, « Charles Twagira a notamment usé de ses fonctions de médecin au sein de l'hôpital afin d'y conduire les tueurs et leur permettre de tuer les Tutsis qui s'y trouvaient », il aurait « organisé des barrages » dans son établissement « permettant aux miliciens de contrôler l'identité de la population et

d'empêcher ainsi les Tutsis de fuir » ou encore « ordonné les tueries de Tutsis qui s'étaient réfugiés dans le stade et à l'hôpital ».

Charles Twagira s'est toujours offensé de ce qu'il appelle une « diffamation inacceptable ». Il avait en vain tenté en 2011 de faire interdire la diffusion du documentaire « Génocide rwandais : des tueurs parmi nous ? » sur France 2, dans lequel il apparaissait sous un jour peu reluisant. Il reste présumé innocent.

A. G.



Oui, on peut hésiter avec l'offre d'à côté.



Dacia Sandero

Neuve.
Garantie 3 ans ou 100 000 km⁽⁴⁾.
Prime à la conversion de 1000€ déduite⁽³⁾.

à partir de
6 990 €⁽¹⁾ ou **2,50 €⁽²⁾/jour**
sous condition de reprise LLD sans apport

Bien sûr, certains préféreront l'offre précédente.



Dacia Sandero

Neuve.
Garantie 3 ans ou 100 000 km⁽⁴⁾.
Prime à la conversion de 1000€ déduite⁽³⁾.

à partir de
6 990 €⁽¹⁾ ou **2,50 €⁽²⁾/jour**
sous condition de reprise LLD sans apport

(1) Exemple pour Dacia Sandero SCe 75 (niveau de finition Sandero) selon tarif n°2207-01 du 09/01/2018. (2) Premier loyer majoré de 1000€ ramené à 0€ après imputation de la prime à la conversion puis 60 loyers de 75€ TTC quel que soit le nombre de jours par mois (soit 2,50€ TTC par jour pour un mois de 30 jours). Location Longue Durée sur 61 mois pour un kilométrage maximum de 60 000 km. En fin de contrat, restitution du véhicule chez votre concessionnaire avec paiement des frais de remise à l'état standard et des kilomètres supplémentaires. Sous réserve d'acceptation par DJAC, SA au capital de 310978000€ - 14 avenue du Pavé Neuf 93160 Noisy-le-Grand. SIREN 702002221 RCS Bobigny. (3) 1000€ de prime à la conversion gouvernementale pour la mise au rebut de votre véhicule particulier diesel immatriculé pour la première fois avant 2001 ou essence immatriculé avant 1997. Voir conditions en points de vente et sur dacia.fr. Offre non cumulable, réservée aux particuliers dans le réseau Dacia participant et valable du 01/01/2018 au 28/02/2018 pour toute commande d'une Dacia Sandero neuve. (4) Au premier des 2 termes atteint. Consommations mixtes min/max (l/100 km) : 3,5/5,2*. Émissions CO₂ min/max (g/km) : 90/117*. *Nouvelles homologations à venir, données non connues au moment de l'impression du document.